



conseil social
du mouvement sportif

Jean DI-MÉO
Président

A

UNSA Sport
Monsieur Dominique QUIRION
21 rue Jules Ferry
93177 Bagnolet cedex

Réf : JDM.JM/128

Paris, le 31 août 2011

Monsieur,

Lors de la commission mixte paritaire de la branche professionnelle du sport du mardi 05 juillet 2011, sept organisations syndicales et l'une des deux organisations patronales ont signé un avenant (avenant 62) désignant UNIFORMATION comme l'OPACIF collecteur de la branche.

Nous regrettons vivement les conditions de signature de cet accord, car aucun espace de négociation n'a été ouvert en amont afin que nous puissions, sur des critères objectifs, choisir l'OPCA le plus efficace et apte à accompagner nos politiques de développement emploi et formation.

Nous estimons que la désignation d'UNIFORMATION s'est faite sur la base de considérations partisans et de postures politiques au détriment du travail réalisé par les employeurs de la branche professionnelle depuis 9 ans. Le conflit d'intérêts de certaines organisations est pour nous évident dans la manière dont s'est déroulé ce pseudo dialogue.

CoSMoS

1, avenue Pierre de Coubertin - 75640 Paris Cedex 13
Tél : +33 (0)1 58 10 06 70 - Fax : +33 (0)1 58 10 01 70
E-mail : cosmos@cosmos.asso.fr - www.cosmos.asso.fr

Nous ne pouvons souscrire à ce type de procédés contraires au fonctionnement de notre branche professionnelle.

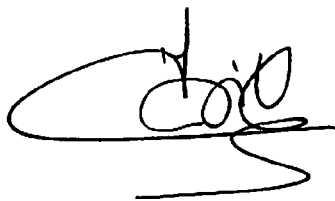
Nous trouvons cela d'autant plus grave que nos adhérents et les employeurs de la branche créent de l'emploi et sont volontaristes sur les actions de développement emploi-formation.

Nous continuons à penser que la double désignation reste la solution la plus pragmatique et efficace pour notre secteur à la vue de la typologie de ses entreprises. Dans tous les cas UNIFORMATION n'a pas les moyens de couvrir la totalité des politiques emploi-formation de notre branche et il reste donc indispensable de travailler avec AGEFOS-PME.

Nous espérons que ce coup de force n'est pas lié à la nécessité pour cet OPCA, soutenu par certains syndicats et le CNEA, de renforcer sa section paritaire professionnelle de l'animation face à l'arrivée d'Habitat Formation et du FAF Sécurité Sociale. Ce serait alors un déni de l'ensemble de nos politiques emploi-formation depuis 2003 et un mépris du travail réalisé dans ce cadre par les employeurs.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez au présent courrier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Jean DI-MÉO
Président